



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine

Question écrite n° 103144

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'utilisation de plants de tabac génétiquement modifiés contre le cancer. Le laboratoire, Librophyt, situé dans l'enceinte même du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Cadarache, étudie les effets bénéfiques que pourraient procurer les molécules de plants de tabac génétiquement modifiés, sur certains cancers. En effet, ces molécules, le taxol et le taxotère, sont utilisées dans le traitement des cancers de l'ovaire, du sein, du poumon et de la prostate. Ces molécules sont déjà produites par l'if mais sa concentration est extrêmement faible, ce qui a conduit à une surexploitation de l'arbre et à sa quasi-disparition dans certains pays. De ce fait, ces chercheurs tentent de produire ces anti-cancéreux à partir du tabac sauvage, une plante facile à exploiter, ce qui réduit les coûts de production et par voie de conséquence des traitements anti-cancéreux. Cette modification prend forme par l'introduction de fragments d'ADN de l'if dans des morceaux de tabac via les bactéries. L'objectif de Librophyt est d'arriver à ce que le plant de tabac produise la 10 DAB III indispensable pour obtenir la taxotère. Chaque étape intermédiaire sera mise à profit pour développer d'autres molécules qui pourraient avoir un but médical ou thérapeutique. Dans le cadre du « plan cancer », chantier prioritaire du Président de la République, il lui demande si le Gouvernement envisage de favoriser ce type de recherche.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103144

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 septembre 2006, page 9288